

Heureux comme les Français en BELGIQUE !

EN COUVERTURE *Fiscalité attractive, qualité de vie, immobilier abordable, ouverture sur l'international... La Belgique fait rêver les Français, de plus en plus nombreux à s'exiler outre-Quévrain. Enquête.*

PAR GHISLAIN DE MONTALEMBERT

Picard, le surgelé préféré des Français, maintenant en Belgique. » Le message s'étale en lettres géantes sur le tramway qui file au bas de l'avenue Louise, vers le centre de Bruxelles. Pour les 200 000 Français qui résident en Belgique, la nouvelle est ca-pi-ta-le ! Fini les livraisons hebdomadaires, à la sauvette, par camion venu de France, devant le lycée français. Les surgelés Picard ont désormais pignon sur rue à Uccle, fief des exilés tricolores ! Une paisible commune de la périphérie de Bruxelles qui a la particularité d'accueillir 8 617 Français (10 % de la population). Avec ses restaurants cosy, ses boutiques haut de gamme, ses spacieuses propriétés dans le quartier du Prince-d'Orange, Uccle, jumelée avec Neuilly-sur-Seine, a tout pour séduire les Français

qui débarquent en Belgique, fuyant – pour beaucoup, mais pas tous – une pression fiscale jugée intolérable en France. En 2011, 676 Français se sont installés à Uccle (contre... 61 en 2010) ; et la commune table sur un chiffre équivalent pour 2012. Autre indicateur de cet exil qui ne fait que s'accroître au fil des mois : le nombre de demandes de nationalité belge auprès des autorités communales d'Uccle : de 7 en 2011, celles-ci sont passées à 27 en 2012. Sans compter 66 dossiers en attente ! A Ixelles, toute proche, la tendance est identique. Les Français étaient 9 191 en 2010. Ils sont aujourd'hui 11 500... soit une progression de 25%. « Vous trouvez des nids entiers de Français dans les immeubles de l'avenue Molière, note Yves de Jonghe, député honoraire, échevin (franco-belge) de la commune. Dans ce coin très résidentiel et cossu, une maison sur trois est habitée par des Français qui apprécient d'être tout près de la Chaussée-de-Waterloo, et à dix minutes de la

gare du Midi, d'où part le Thalys qui les mène en 1 h 20 à Paris. Dès qu'une belle maison est à vendre à Ixelles, il y a une chance sur deux pour que ce soient des Français qui l'achètent ! »

Le mouvement, semble-t-il, s'est accéléré en fin d'année. Certains ont réalisé que pour échapper à l'ISF en France, il leur fallait devenir résidents fiscaux belges avant le 31 décembre 2012 ; et liquider tous leurs biens dans l'Hexagone avant cette date. « Une famille m'a demandé de l'aider à s'installer à Bruxelles en trois semaines, fin 2012. Ils voulaient absolument partir avant la fin de l'année », témoigne Caroline Lucidi-Joubert (Home Dating), qui a flairé le bon filon en proposant ses services de « chasse immobilière » aux Français candidats à l'expatriation. « On sent les choses bouger depuis six à huit mois. Beaucoup de gens se renseignent en catimini, et ils sont de plus en plus nombreux à sauter le pas », ajoute-t-elle. « En décembre, on a vu passer beaucoup de ...



VICTORIA DE VIGNERAL, 28 ANS,
CONSEILLÈRE COMMUNALE À SAINT-GILLES

“A Bruxelles, tout est possible pour les jeunes”

« Je jure fidélité au roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. » C'est par ces mots que Victoria de Vigneral, 28 ans, élue le 14 octobre 2012 conseillère communale de Saint-Gilles (Bruxelles), a prêté solennellement serment à la couronne belge. Quel chemin parcouru depuis son arrivée à Bruxelles, en 2006 ! A l'époque, Victoria débarquait du golfe du Morbihan pour suivre un master de marketing dans la capitale. « Je n'avais pas l'intention de rester, mais je suis tombée sous le charme de la Belgique. Tout est plus simple ici, les gens sont gentils, ouverts, courtois », explique la jeune femme, devenue responsable marketing-communication d'un magazine franco-belge. « A Bruxelles, quand on est jeune, on a l'impression que tout est possible. On est loin de l'angoisse qu'éprouvent nombre de jeunes Français face à l'avenir... » Victoria habite à Saint-Gilles, un duplex de 70m² qu'elle loue 650 euros par mois, charges comprises. Guère plus cher qu'une chambre de service à Paris ! « Je fais tout à pied : je suis à dix minutes de mon boulot, et à quinze minutes de la Maison communale. » Victoria était la candidate idéale pour séduire les électeurs de Saint-Gilles. Une commune qui compte de plus en plus de Français : au 31 décembre 2012, ils étaient 4 400, soit 680 de plus qu'en 2010...

En Belgique, on ne fait pas la chasse aux riches

... Français, confirme Frédérique Pauporte, de l'agence immobilière Engel & Völkers d'Uccle. *Ils venaient dans le but d'inscrire leurs enfants au lycée français pour la rentrée prochaine et, dans la foulée, ils venaient voir ce que nous pouvions leur proposer en matière de logement.* » Pour faire face à la demande de ces nouveaux arrivants, le lycée Jean-Monet vient d'ailleurs de doubler sa capacité d'accueil en classe de maternelle (totale-ment bilingue). Preuve que les nouveaux arrivants ne sont pas tous des retraités, mais aussi, parfois, de jeunes parents.

Tous les Français arrivant en Belgique ne sont pas des milliardaires, loin s'en faut. Parmi les candidats à l'exil, on trouve de plus en plus de cadres supérieurs ou de professions libérales entre 40 et 50 ans, dotés d'un patrimoine important (5 à 10 millions d'euros), qui décident de larguer les amarres avec la France, au moins pour un temps. Ils installent leur femme et leurs enfants en Belgique, en même temps que leur domicile fiscal, et continuent de mener leurs activités professionnelles en faisant la navette dans la semaine entre Bruxelles et Paris, Londres, Milan, Francfort... réalisant ainsi de sérieuses économies d'impôts.

« *Même si tous ne sont pas des milliardaires comme Bernard Arnault, ce ne sont pas des abbés Pierre non plus !* plaisante Boris Dilliès, échec-evin (franco-belge, lui aussi) d'Uccle. *Les Français qui décident de venir habiter ici sont le plus souvent dans une situation financière confortable. Et c'est plutôt une bonne nouvelle pour l'économie belge. Dans les boutiques de luxe et les épiceries fines de la Chaussée-de-Waterloo, 50 % de la clientèle est désormais française !* » Et d'ajouter : « *Quand on parle de taxer les revenus à 75 %, je ne suis pas étonné que cela fasse fuir les gens de France. On ne peut pas asphyxier à ce point le dynamisme économique et le talent. Je vais vous faire une confidence : si demain Gérard Depardieu décidait de venir habiter à Uccle, nous le ferions citoyen d'honneur de notre ville !* »

Pourquoi les Belges fermerait-ils la porte à tous ces Français qui investissent et consomment massivement ? Certains se montrent même très généreux avec la Belgique. « *J'ai vu des Français me dire : "Nous allons économiser beaucoup d'argent en venant vivre chez vous. Dites-nous si nous pouvons vous aider à soutenir des cas sociaux"* », raconte Yves de Jonghe. Un Français fortuné met ainsi chaque année à la disposition de la commune d'Ixel-

les la somme de 50 000 euros pour les plus déshérités. D'autres sont devenus sponsors de l'Opéra de Bruxelles ou financent la recherche médicale belge. Les Français représenteraient 15 % des participants aux soirées caritatives des grandes fondations médicales comme la Fondation Erasme ou la Fondation Saint-Luc.

La fiscalité n'est pas la seule motivation des exilés français. Si beaucoup choisissent de vivre en Belgique, c'est aussi parce qu'ils y trouvent une qualité de vie indéniable, notamment en matière de logement. Car ici, ils se logent pour trois fois moins cher qu'à Paris. L'histoire a fait le tour de la Belgique. Un jour, un riche Français portant le nom d'une célèbre marque de champagne est allé trouver une agence immobilière bruxelloise en vue d'acquérir une maison et de s'établir en Belgique. « *Quel montant pouvez-vous investir ?* » lui demande-t-on. « *Sept à huit millions d'euros* », répond l'intéressé. « *Cela va être difficile à trouver, vous savez !* », lance l'agent l'immobilier, peu habitué à voir des biens aussi coûteux se négocier sur le marché immobilier belge, à quelques exceptions près, comme la fabuleuse maison de la princesse Léa de Belgique, à Rhode-Saint-Genèse, qu'aurait convoitée un temps Bernard Arnault.

Le mètre carré est trois fois moins cher à Bruxelles qu'à Paris

Il est vrai qu'à Bruxelles, la pierre est loin de se négocier au même tarif qu'à Paris. Dans les quartiers les plus prisés par les Français, du côté de l'avenue Molière et de la place Brugmann à Ixelles, de Fort-Jaco à Uccle, il faut compter en moyenne 3 000 euros le mètre carré (parfois 2 000 euros pour les grandes surfaces), contre 9 000 ou 10 000 euros dans des quartiers parisiens de standing équivalent. Pour le prix d'un appartement d'environ 120 m² dans le XVI^e arrondissement de Paris, on peut s'offrir en Belgique un hôtel de maître du XIX^e siècle d'environ 400 à 600 m², avec des volumes splendides, cinq ou six chambres, un jardin...

La douceur de vivre bruxelloise n'est pas un vain mot. Les Français, qui voyaient dans Bruxelles une ville de province, découvrent avec bonheur des établissements scolaires de qualité (lycée français, école européenne, Saint-Michel...), ouverts sur l'international et dont les ...



ISABELLE LEFÉBURE, PRÉSIDENTE DE L'ACCUEIL DES FRANÇAISES À BRUXELLES

“Même ceux qui viennent avec des pieds de plomb ne veulent plus repartir”

Sur une quarantaine d'activités (visites culturelles, atelier cuisine, bridge, golf, club business, déjeuners en ville, cours de néerlandais...) proposées à longueur d'année... et 600 membres (dont seulement 2 hommes), 90 bénévoles, Isabelle Lefebure, Parisienne installée en Belgique depuis quatre ans avec son mari et ses trois enfants, dirige l'une des plus grandes associations de Belgique. Sa vocation : accueillir les familles françaises s'installant outre-Quévrain, les aider à s'intégrer, partager de bonnes adresses, passer de bons moments ensemble dans la jolie maison que possède l'association, à Uccle. Un point de passage quasi obligé pour entrer en contact avec la communauté française. « *Nous avons beaucoup de nouvelles inscriptions en ce moment, se réjouit Isabelle Lefebure. Nous comptons 50 nouveaux membres de plus que l'an dernier à la même époque.* » Preuve que la Belgique séduit de plus en plus les Français, et pas seulement pour sa fiscalité : « *Même ceux qui viennent avec des pieds de plomb ne veulent plus repartir* », remarque-t-elle.



Antoine Salviat, 49 ans, restaurateur.

« La France ne me manque pas, je l'ai recréée ici », lance Antoine Salviat. Il est vrai que Le Comptoir d'Antoine, à Uccle, a un air bien de chez

nous, avec ses magrets de canard grillés, ses noix de Saint-Jacques d'Erquy, son foie gras maison au torchon... « Quand on entre chez moi, on n'est plus en Belgique », s'amuse ce chef français. Ancien dirigeant de Thoumieux à Paris (son oncle en était le propriétaire), puis à Bruxelles, il a décidé de voler de ses propres ailes en 2007. « J'aime Bruxelles, son côté cosmopolite et bon vivant, sa qualité de vie. Avant, j'habitais un 40 m² dans le VI^e arrondissement parisien ; maintenant, je suis dans un 200 m² avenue Louise ! »

VANESSA FACCHINA-CHOPARD, 37 ANS

“Une qualité de vie formidable”

Ancienne assistante de hauts dirigeants français, Vanessa a suivi son mari qui, il y a un an, a décroché un poste à Bruxelles. Le couple loue un appartement de 180 m² à Ixelles (« pour le prix d'un 50 m² à Paris », précise Vanessa) dans le quartier de la place Brugmann, très apprécié des Parisiens. « Au début, je m'ennuyais un peu. Il pleut beaucoup ici, mon mari voyage tout le temps et je ne trouvais pas de travail, car je ne parle pas le néerlandais », confie-t-elle. Mais la jeune femme vient de lancer avec succès une activité d'assistantat de direction à distance*. Travailler de chez elle lui permet de s'occuper de ses deux jeunes enfants et de fréquenter le très élégant David Lloyd : un club sportifs très apprécié des Français de Bruxelles. De quoi oublier le gris du ciel !

* www.secretariat-privé.net



PHOTOS : JACQUES TORREGIANO POUR LE FIGARO MAGAZINE

DIDIER GRÉGOIRE

“Un petit paradis fiscal pour les rentiers”

Le nombre de Français tentés par une expatriation en Belgique est en forte hausse, selon l'avocat bruxellois Didier Grégoire, associé du cabinet CMS DeBacker.

Le Figaro Magazine – Etes-vous fréquemment sollicité par des contribuables français désireux de s'installer en Belgique ?

Didier Grégoire – Nous sommes de plus en plus régulièrement sollicités. Il y a une recrudescence des demandes émanant de contribuables français depuis deux ans, plus particulièrement depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France en mai 2012. Compte tenu de l'aggravation de la situation fiscale en France, des personnes dotées de patrimoines très importants – 80 à 100 millions d'euros – ont récemment pris la décision de déménager en Belgique en dépit de leur attachement très fort à la France. Certains dossiers ont été bouclés avant le 31 décembre 2012, d'autres le seront dans les mois à venir.

Comment devient-on résident fiscal belge ?

Il faut vivre en Belgique au moins la moitié de l'année. La règle du jeu, c'est d'avoir son foyer permanent d'habitation, d'y vivre avec son conjoint et ses enfants. Ce qui n'empêche pas certains d'aller travailler à Paris deux jours par semaine, les revenus tirés de leur activité professionnelle pouvant alors dans certains cas être fiscalisés en France, ce qui est plus intéressant pour eux. La Belgique est un petit paradis fiscal, sauf pour ceux qui y travaillent, les revenus professionnels étant très vite (dès 37 000 euros par an) taxés dans la tranche marginale à 50 %.

Les exilés fiscaux font-ils l'objet d'une surveillance particulière de la part de l'administration fiscale française ?

Il y a deux ans, la direction fiscale de Lille a procédé à une série de contrôles sur les dossiers d'un certain nombre d'exilés fiscaux en Belgique. Mais je dois dire que, jusqu'à présent, toutes les tentatives de requalification de la résidence fiscale des clients de notre cabinet se sont heurtées à des échecs. Le fisc français s'est notamment penché sur les dossiers de contribuables qui, bien que s'étant réellement installés en Belgique, avaient conservé en France une résidence secondaire. Il est important de pouvoir justifier, notamment par des consommations d'eau, de gaz, d'électricité ou encore ses dépenses quotidiennes, que l'on vit



réellement en Belgique et pas en France.

Pour quels types de contribuables est-il intéressant de s'expatrier en Belgique ?

Une telle opération présente un réel intérêt pour les personnes dotées d'un patrimoine important soumis à l'ISF. En transférant leur résidence fiscale en Belgique, ils parviennent à réduire

leur assiette ISF, voire à ne plus payer cet impôt, inexistant en Belgique, s'ils vendent tous leurs biens situés en France. Autre avantage : la possibilité de faire des donations mobilières (cash, parts de société, portefeuille d'actions, œuvres d'art...), taxées entre 0 % et 3,3 %, sans aucune limitation ni de montant ni de durée, contrairement à la France. Seule contrainte : il faut que le donateur et le donataire résident en Belgique. Les chefs d'entreprise trouvent par ailleurs un intérêt à s'installer chez nous puisque en matière de succession, on peut transmettre une entreprise familiale – même située en France – à un coût très préférentiel (de 0 à 3 % selon la région dans laquelle on est domicilié).

Quid des plus-values ?

Les plus-values immobilières sont exonérées au-delà de cinq ans, contre trente ans en France. Les plus-values sur valeurs mobilières sont quant à elles totalement exonérées, pour autant qu'elles ne soient pas spéculatives. Cette exonération est également valable pour l'entrepreneur qui vend son entreprise : il reçoit le brut pour net ! Seul bémol : avec le mécanisme de l'exit tax, la France conserve désormais le pouvoir de taxer la plus-value engrangée alors qu'on était encore résident français.

Et les revenus locatifs ?

C'est une autre spécificité belge : les revenus locatifs tirés d'immeubles destinés à l'habitation ne sont imposés que sur la base du revenu cadastral et se limitent au précompte immobilier, qui est l'équivalent de l'impôt foncier français. Quant aux revenus mobiliers (intérêts ou dividendes), ils ne sont taxés qu'à 25 %, ce qui est bien plus intéressant qu'en France.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
GHISLAIN DE MONTALEMBERT

300 Français inscrits au Royal Léopold Club

... cours s'arrêtent à 15 h 30, laissant aux enfants la possibilité de pratiquer toutes sortes d'activités sportives ou culturelles ; ils réapprennent à aller au théâtre (on trouve des places le matin pour le soir même, sans faire la queue durant des heures !), assistent à des concerts de qualité, visitent des expositions, chinent avec bonheur chez les antiquaires du quartier des Sablons, découvrent les créateurs de mode belges – ils ont le vent en poupe –, prennent le thé chez Gaudron (leur QG de la place Brugmann), fréquentent les clubs sportifs huppés... « *Nous comptons parmi nos 2 900 membres près de 300 Français* », confie Bruno Roques (français lui-même), directeur du très sélect Royal Léopold Club : 5 hectares de terrain en plein centre d'Uccle, 25 courts de tennis, deux terrains de hockey, des salles de fitness, deux restaurants... Ce club, fondé en 1893, accueille l'élite belge de Bruxelles (il faut montrer patte blanche et être parrainé par deux membres pour y rentrer) mais aussi la fine fleur des exilés français.

Ils en ont assez du climat "délétère" qui règne en France

Le fils d'un ancien Premier ministre français (de droite) vient régulièrement y taper la balle ; tout comme le neveu de l'un de nos présidents de la V^e République (de gauche) ! « *Nous faisons partie des clubs centenaires, comme le Racing*, souligne Bruno Roques. *Du coup, beaucoup de Parisiens arrivant à Bruxelles viennent spontanément chez nous. Contrairement à certains membres belges qui filent parfois juste après avoir pris leur douche, les Français s'impliquent beaucoup dans la vie du club, car ils veulent se faire des relations.* »

Le gros avantage de Bruxelles, c'est aussi son ambiance cosmopolite, celle d'une capitale qui vit au rythme des 27 nationalités de l'Union européenne, chacune drainant derrière elle une armée de parlementaires, de conseillers, d'avocats, de lobbyistes... « *Bruxelles est une ville très vivante*, commente un homme d'affaires français qui vit sur place depuis plusieurs années. *Le personnel qui gravite autour de la Commission est assez jeune et anime beaucoup les soirées. Le jeudi soir, par exemple, tous se retrouvent place du Luxembourg pour boire des bières. Contrairement à Genève, où plus*

rien ne se passe après 20 heures, on trouve à Bruxelles des quartiers très vivants toute la semaine, animés jusqu'à des heures avancées de la nuit. »

Outre cette qualité de vie, c'est aussi une « *autre ambiance* » que plébiscitent les Français de Belgique, « *un climat moins délétère qu'en France* », lâchent certains. « *En France, c'est une punition d'avoir de l'argent. Dès qu'on a trois sous, on est tout de suite montré du doigt. Les Belges sont dans un tout autre état d'esprit. Il n'y a pas ici ce côté confiscatore que l'on trouve en France* », témoigne ce père de famille, chanteur à ses heures, installé depuis quatre ans à Bruxelles avec ses cinq enfants. La fiscalité belge, qui impose durement les revenus du travail, est en effet très favorable en matière de taxation du capital (voir interview page précédente). « *Si nous sommes partis de France, après avoir liquidé tous nos biens, c'est par légitime défense et par devoir vis-à-vis de nos enfants, à qui nous voulions transmettre notre patrimoine au lieu de le donner progressivement à l'Etat sous forme d'impôts et de droits de succession*, confie cette exilée fiscale de 65 ans, qui vit désormais entre la Belgique et le Luxembourg. *Mais c'est aussi parce que nous en avons assez du climat qui règne en France, des mesquineries quotidiennes de l'Administration, des jalousies...* »

Exilé lui aussi depuis sept ans en Belgique, où il a lancé le magazine *Juliette & Victor* (18 000 exemplaires) consacré à l'art de vivre franco-belge, Alain Lefebvre, créateur avec Elisabeth, son épouse, de magazines à succès comme *Côté Ouest*, *Côté Sud* ou *Atmosphères*, confirme un état d'esprit très différent de part et d'autre de la frontière. « *Quand je suis arrivé en Belgique, je suis allé rendre visite à mon ami Alex Flamant, qui a ses entrepôts à 80 kilomètres de Bruxelles. Voyant son Aston Martin rutilante garée sur le parking, je lui ai fait remarquer qu'en France l'exhibition d'un tel véhicule par le dirigeant d'une PME serait perçue comme une véritable provocation par le personnel. Le premier jour, on lui tordrait les essuie-glaces, le deuxième jour on lui rayerait une portière et le troisième, il serait convoqué par le comité d'entreprise pour savoir quelles augmentations de salaires seraient octroyées l'année suivante aux salariés ! Mais en Belgique, rien de tout cela n'arrive. C'est peut-être cela qui rassure le plus les Français qui décident de vivre ici : beaucoup, parmi ceux qui arrivent, ont le sentiment que la chasse aux riches est ouverte en France et que l'envie de réussir y est sanctionnée.* »

■ GHISLAIN DE MONTALEMBERT



CAROLINE LUCIDI-JOUBERT, CRÉATRICE DE HOME DATING

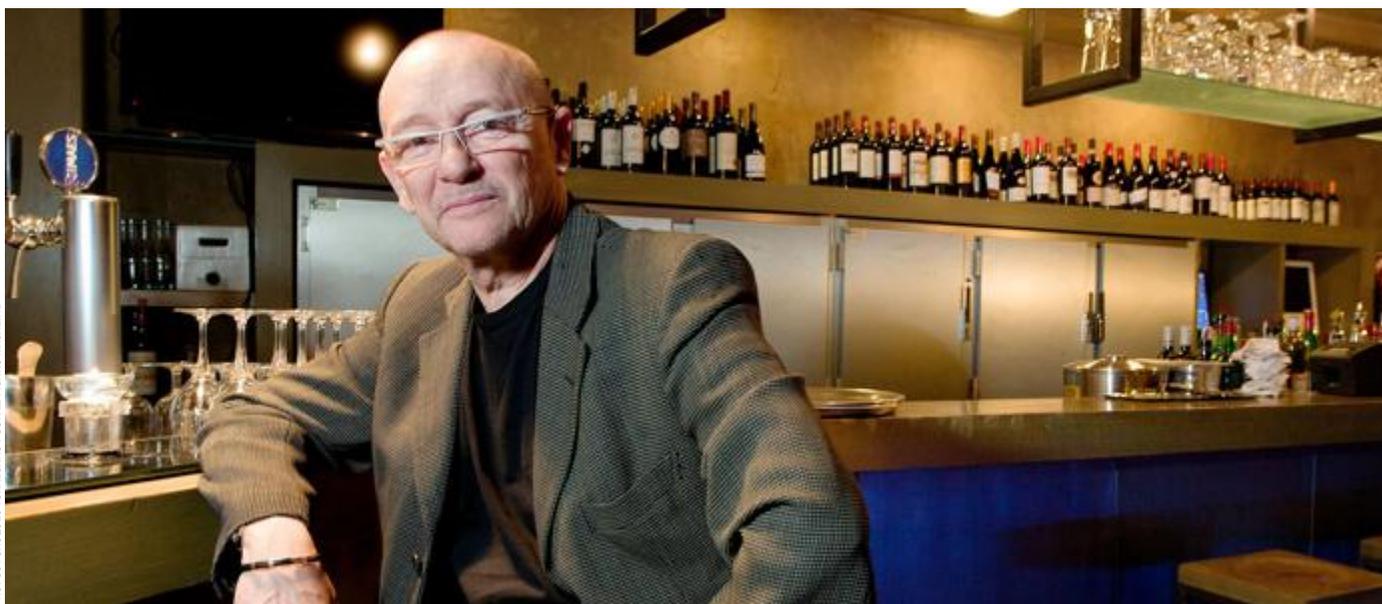
"Les Français font grimper les prix des maisons"

Parisienne expatriée depuis huit ans en Belgique, Caroline Lucidi-Joubert a créé Home Dating, une agence de chasse immobilière. Sa clientèle ? Des Français pour l'essentiel, attirés par la fiscalité belge, mais aussi la faiblesse des prix de l'immobilier à Bruxelles et dans les communes avoisinantes. « *Pour un peu plus d'un million d'euros, on peut trouver une belle maison bourgeoise rénovée avec 4 chambres, un jardin et un garage, à Uccle ou à Ixelles, les deux communes les plus recherchées par les Français* », explique Caroline. Mais attention, prévient-elle : « *Avec l'arrivée des Français, les prix des biens de prestige ont tendance à grimper depuis six mois...* »



Paola, 22 ans, vient de Saint-Etienne ; Théo, 20 ans, d'Issoire. Tous deux se sont rencontrés en Belgique, où ils ont choisi de venir

suivre leurs études d'ostéopathie sur le campus Erasme, rattaché à l'Université libre de Bruxelles. Comme beaucoup de leurs compatriotes : dans la promotion de Paola et Théo, 70 % des étudiants sont français ! Une faculté toute neuve, pas de concours à l'entrée, des frais de scolarité de l'ordre de 800 euros par an (dix fois moins que dans les écoles privées d'ostéopathie en France), des professeurs de grande qualité, un diplôme reconnu dans toute l'Europe... Paola et Théo se sentent si bien à Bruxelles qu'ils n'envisagent plus de rentrer en France.



DIDIER, 58 ANS, RESTAURATEUR À BRUXELLES

“C’est ici qu’il faut faire du business”

Didier H., 58 ans, est un homme heureux. Le Cap, le restaurant qu’il a ouvert il y a six mois dans le quartier des Sablons, à Bruxelles, ne désemplit pas. La cuisine française y fait bon ménage avec les moules-frites, le décor a redonné un coup de jeune à la bâtisse, qui date du XVII^e siècle... Cela fait dix ans que Didier habite en Belgique, où il a tout d’abord développé une activité de distributeurs

automatiques de boissons et friandises, avant de se lancer dans la restauration. Pourquoi avoir choisi la Belgique ? « En France, tout est devenu trop compliqué, trop administratif, explique-t-il. Pour créer une entreprise dans l’Hexagone, c’est tout simplement de la folie. Ici, on travaille 38 heures par semaine au lieu de 35, le personnel est beaucoup moins syndiqué et les forma-

lités de licenciement sont beaucoup plus souples qu’en France. » L’exil fiscal de Gérard Depardieu ne choque aucunement Didier : « Tant d’autres l’ont fait avant lui. Si tout le monde vient vivre en Belgique, c’est qu’il y a tout de même un problème, non ? En France, dès qu’on a un peu d’argent, c’est devenu une horreur ! » Et de saluer le dynamisme de Bruxelles, lié, selon

Didier, à l’arrivée massive de Français au portefeuille bien garni : la ville s’enrichit de jour en jour, les boutiques de luxe pullulent avenue Louise... Et si Bruxelles était en train de devenir le Paris de demain ? « Pour moi, c’est là qu’il faut faire du business en ce moment. Il est beaucoup plus simple d’y gagner de l’argent qu’en France et la vie y est moins chère », juge-t-il.

LES SUBTILITÉS DE LA LANGUE BELGE

Petit lexique à l’intention des Français s’installant en Belgique

Les Français s’installant en Belgique le découvrent rapidement : savoir parler comme un Belge ne s’improvise pas ! Certaines expressions, énigmatiques pour nous autres Français, sont pourtant bonnes à connaître pour se débrouiller dans la vie courante. Si on vous dit, par exemple : « Je te sonne et je te dis quoi », comprenez « Je te téléphone et on en parle », « Quoi ça ? » sera une manière de vous faire entendre que votre propos n’est pas clair. L’expression « J’ai fait une perte totale » signifie « La voiture est “foutue” suite à un accident de la route ». « Non, dit ! » prononcé avec emphase, voudra tout simplement dire : « Non, je ne te crois pas ! »

L’inversion, selon le contexte, des verbes « pouvoir » et « savoir » comme substantifs est une affaire complexe, et tire son origine du néerlandais.

Pour simplifier, le verbe savoir exprime plutôt la capacité à faire quelque chose tandis que le verbe pouvoir évoque le caractère permis ou non de faire cette chose. Ainsi, l’automobiliste en quasi-panne d’essence dira : « Je ne sais pas conduire jusqu’à la pompe » tandis que « Je ne peux pas conduire jusqu’à la pompe », en belge, signifierait quasiment « je ne suis pas autorisé à... ». Notez que le verbe savoir ne se rapporte pas au fait de connaître le comment de l’action, mais à la capacité concrète de la réaliser à ce moment précis. Ainsi, à la question « Est-ce que tu sais me sonner sur mon GSM cet après-midi ? », celui qui répond « Non » n’indique évidemment pas qu’il ne sait pas se servir d’un téléphone, mais que concrètement, il ne pourra pas appeler son interlocuteur à ce moment-là.

Le sens de certains mots vous laissera également perplexe. Sachez-le : en Belgique, une « tirette » est une fermeture éclair, une « latte » est une règle, la plasticine, de la pâte à modeler, la « fancy fair » évoque la fête de l’école, les chicons sont des endives, les « files » des embouteillages, et un « Américain préparé » n’est rien d’autre que l’équivalent, ou presque, de notre steak tartare ! Si on vous parle de « dîner chaud », prenez un air entendu : il s’agit tout simplement du repas pris à la cantine... à l’heure du déjeuner, ou plutôt « sur l’heure de midi » comme disent nos amis belges. La « seniorie » (prononcez seigneurie) évoque quant à elle la maison de retraite ; et le « G », votre GSM (terme davantage employé que le mot portable). Autre subtilité : en Belgique, on ne parle pas de vacances d’hiver, mais des vacances de carnaval...